



MÉTHODOLOGIE DE L'IAM EN ABATTOIR - HERBIVORES

OBJECTIFS :

Apprendre la méthodologie harmonisée d'inspection *ante mortem* des herbivores (ruminants et équidés) et savoir faire la différence entre sain et pathologique. Connaître les responsabilités respectives de l'opérateur et des services d'inspection.

Apprendre les règles de bien-être animal à faire respecter.

PUBLIC CONCERNE :

Préposés sanitaires, Techniciens, IAE,...

CONTENU PROPOSE :

- Notions de sémiologie ;
- La méthodologie de l'IAM ;
- La réglementation ;
- Exercices pratiques en abattoir ;
- La traçabilité de l'élevage à l'abattage (fiche d'élevage ...). ;
- Informations sur la chaîne alimentaire ;
- Les responsabilités des professionnels et des services d'inspection ;
- La protection animale.

INTERVENANTS :

Formateurs spécialisés.

DATES :

Du 30 mars au 02 avril 2020

DUREE :

3 jours

LIEU :

Ploufragan (organisé par l'INFOMA CORBAS)

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

16

Date limite d'inscription :

27 février 2020

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

363 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA et du MTES, (administration centrale, services déconcentrés), des EPLEFPA, de l'enseignement supérieur du MAA et des opérateurs du MAA pour certains stages (FAM, ASP, ONF, CNPF).

CODE EPICEA :

181635

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

La formation fournit les outils permettant de mener à bien l'inspection avant l'abattage, ainsi que les suites à donner. L'examen des animaux permettra de repérer les animaux présentant des signes pathologiques et de faire un premier tri avant le contrôle par le vétérinaire officiel.

Le contrôle d'identification constitue un élément majeur de la maîtrise de la traçabilité. Un module est consacré au contrôle des équidés.

Une attention particulière est consacrée aux règles de protection animale, au cours du transport vers l'abattoir et en stabulation.